



COMMUNE de MATHAY

PROJET EDUCATIF DE TERRITOIRE -renouvellement- 2017 - 2020

L'élaboration et la mise en place du présent document sont confiées à :

- Mme Lydie TAVERDET, 2^{ème} adjointe de la commune en charge des affaires périscolaires
- Mlle Céline COT, directrice des accueils de loisirs Francas à Mathay.

LA COMMUNE DE MATHAY

Situation géographique et politique

Mathay se situe dans le département du Doubs. Elle fait partie du canton de Pont-de-Roide et du regroupement intercommunal de Pays de Montbéliard Agglomération. Elle compte 2205 habitants (au 1^{er} janvier 2012), pour une superficie de 14,85km².

La commune est située à une dizaine de kilomètres de Montbéliard, avec un accès direct (à 2 kms) à l'autoroute A36 (axe Beaune-Mulhouse). Sa situation géographique et son cadre de vie sont des atouts forts pour les personnes travaillant à Montbéliard, Belfort, Mandeuve, Pont de Roide...

Suite aux élections municipales de 2014, Daniel GRANJON demeure le Maire de MATHAY (il s'agit de son 7^{ème} mandat). Lydie TAVERDET est nommée deuxième adjointe (en charge des affaires périscolaires) et Delphine GAIFFE, quatrième adjointe (en charge des affaires scolaires).

La commission scolaire, formée par Daniel GRANJON, Lydie TAVERDET, Delphine GAIFFE ainsi que quatre conseillers municipaux, a en charge le développement de la politique éducative locale.

Situation démographique

(Données issues de l'annexe 4 du Contrat Enfance Jeunesse 2016/2019)

Structures familiales

| CAF Familles Allocataires | 2010 | 2014 |
|--|-------------|-------------|
| % isolés hommes | 6 % | 7 % |
| % isolés femmes | 6 % | 5 % |
| % Familles monoparentales : -dont familles avec 3 enfants ou plus : | 15 % | 11 % |
| % Familles couples sans enfants | - | - |
| % Familles couples avec enfants | 72 % | 71 % |
| % Familles nombreuses | 15 % | 17 % |

Activités professionnelles

| CAF Activités Allocataires | 2010 | 2014 |
|---|------|------|
| Taux d'activité masculine 25-49 ans (%) | 97 % | 97 % |
| Taux d'activité féminine 25-49 ans (%) | 83 % | 86 % |
| Nombre enfants de -6 ans dont monoparent actif avec emploi | 7 | 12 |
| Nombre enfants de -6 ans dont 2 parents actifs avec emploi | 95 | 86 |
| Nombre enfants de 6 à 11 ans dont monoparent actif avec emploi | 14 | 17 |
| Nombre enfants de 6 à 11 ans dont 2 parents actifs avec emploi | 86 | 96 |
| Nombre enfants de 12 à 15 ans dont monoparent actif avec emploi | 10 | 12 |
| Nombre enfants de 12 à 15 ans dont 2 parents actifs avec emploi | 56 | 55 |
| Nombre enfants de 16 à 17 ans dont monoparent actif avec emploi | 8 | 5 |
| Nombre enfants de 16 à 17 ans dont 2 parents actifs avec emploi | 15 | 25 |

Niveau des ressources

| Quotient familial | 2010 | | | 2014 | | |
|-------------------|-----------------------|---------------------------------|---------------------------|-----------------------|---------------------------------|---------------------------|
| | Nombre d'allocataires | Nombre de familles allocataires | Nombre d'enfants à charge | Nombre d'allocataires | Nombre de familles allocataires | Nombre d'enfants à charge |
| De 0 à 550 | 48 | 16 | 24 | 53 | 24 | 43 |
| De 551 à 750 | 35 | 32 | 58 | 34 | 28 | 64 |
| De 751 à 850 | 17 | 17 | 37 | 18 | 17 | 34 |
| De 851 à 1000 | 30 | 29 | 58 | 16 | 15 | 33 |
| 1001 et plus | 125 | 123 | 228 | 138 | 134 | 258 |
| indéterminé | | | | | | |
| Total | 255 | 217 | 405 | 259 | 218 | 432 |

Projet urbanistique

L'équipe municipale souhaite continuer à voir évoluer sa population et accueillir de nouveaux habitants notamment des familles et futurs parents. L'évolution de 20 logements de plus chaque année correspond à une évolution raisonnable. Ainsi des projets de lotissements sont en cours dans ces proportions sur les 5 années à venir.

Les structures pour l'enfance

La commune dispose d'un groupe scolaire avec 2 écoles :

- Une maternelle « la petite Sirène » qui accueille entre 75 et 80 enfants dans 3 classes (à partir de 3 ans) dans un bâtiment comprenant 3 salles de classe avec chacune leurs sanitaires, un dortoir, une B.C.D., une salle de jeux, une grande cuisine, une cour entourée et des jeux extérieurs.

- Un primaire « les Tilleuls » avec une moyenne de 120 à 140 élèves. 2 bâtiments sont composés de 7 salles de classe, une salle d'arts plastiques, un préau intérieur, une salle d'expression corporelle, une B.C.D, une cours sécurisée par un entourage clos.

La commune propose un ACCUEIL PERISCOLAIRE et un service RESTAURATION dans un bâtiment contigu à l'école élémentaire. Cet accueil dispose d'une grande salle de restauration qui sert aussi de salle d'activités pour les ateliers périscolaires, ainsi que 2 salles d'activités dont une destinée aux enfants de maternelle.

La bibliothèque de l'école, le préau couvert, la salle d'expression corporelle et la cour sont mis à disposition hors temps scolaire.

L'école élémentaire, l'accueil périscolaire et la restauration se trouvent dans la même enceinte, sécurisée par un entourage clos.

La structure a été mise en place par la commune en 2007 et est sous convention d'objectifs et de moyens avec les FRANCAS, association actrice de la politique enfance et jeunesse et gérant tous les accueils du lundi au vendredi :

- périscolaire du matin, de 7h30 à 8h30 avec accompagnement des enfants de la maternelle jusqu'à l'école située à 50m

- Restauration scolaire, de 11h45 à 13h45

- Les Temps d'Accueils Périscolaires de 15h00 à 16h30 les lundis et vendredis

- Périscolaire du soir, de 16h30 à 18h

- accueil extra-scolaire du mercredi, de 11h30 à 18h00

- Vacances scolaires de 7h30 à 18h00 – à l'exception des congés de Noël, de la première semaine des vacances d'hiver et 4 semaines au août).

Au cours des années 2015-2016, une enquête a été menée auprès de la population concernant le mode de garde des enfants de 3 ans et moins, l'accueil périscolaire s'adressant aux enfants à partir de la moyenne section. Il s'est avéré un manque de places disponibles chez les assistantes maternelles présentes sur la commune.

Le projet d'accueil a donc évolué afin de proposer un accueil des enfants de petite section dans de bonnes conditions et une salle dédiée à l'accueil du public maternel a été spécifiquement aménagée ceci en consultation avec Mme LAB, médecin de la Protection Maternelle Infantile.

Par conséquent, depuis la rentrée 2016, les accueils périscolaires sont ouverts aux enfants de petite section et depuis février 2017, durant les vacances scolaires ce même public peut participer aux animations proposées le matin.

En 2016, Le Maire de Mathay a renouvelé le Contrat Enfance Jeunesse avec la CAF pour 3 années, ainsi que la convention d'objectifs qui lie la commune aux Francas.

La réforme des rythmes scolaires à MATHAY

A la rentrée scolaire de septembre 2016, MATHAY compte 209 élèves scolarisés (dont 5 en toute petite section). L'école élémentaire s'est vue dotée d'une sixième classe.

Parmi les 204 enfants concernés, 80% des élèves scolarisés en maternelle et 86% des élèves scolarisés en élémentaire ont fréquenté l'accueil périscolaire au moins une fois :

- 66% ont fréquenté au moins une fois les accueils périscolaires (hors NAP Nouveaux Accueils Périscolaires) :
 - 48% des enfants de maternelle
 - 75% des élèves d'élémentaire
- 75% ont fréquenté au moins une fois les accueils NAP
 - 72% des enfants de maternelle
 - 76% des élèves d'élémentaire

Les accueils proposés correspondent donc aux besoins des parents qui, pour la plupart travaillent et confient leurs enfants aux Francas.

Depuis 2014, dans le cadre de la réforme des temps scolaires, MATHAY a proposé un accueil dans la continuité et avec la qualité d'accueil déjà existant, ne cessant d'accueillir de plus en plus d'enfants.

La commune inscrit son projet dans les objectifs et valeurs du projet éducatif des Francas du Doubs (annexe) :

- Permettre aux enfants d'accéder à des activités sportives, culturelles, artistiques.
- Respecter les rythmes biologiques des enfants afin de faciliter leurs apprentissages

Dans son premier projet éducatif de territoire (période 2014-2017), la commune de MATHAY a souhaité proposer des activités de qualité, suivies et s'inscrivant dans l'objectif de développer la curiosité intellectuelle des enfants et renforcer le plaisir d'apprendre et d'être à l'école. Elle a proposé un accueil de 2 fois 1h30 plutôt que 4 fois 45 min. La majorité des acteurs étant satisfaits de ce qui a été proposé durant les années écoulées, les objectifs resteront donc les mêmes pour la période 2017-2020.

L'organisation scolaire sur la commune de MATHAY

Dans la continuité de ce qui a été mis en place depuis septembre 2014, l'organisation de la semaine scolaire restera identique pour l'année scolaire 2017-2018, comme voté lors des conseils d'école du mois de mars 2017.

L'organisation de la semaine scolaire en vigueur depuis la rentrée de septembre 2014 est mise en place **pour une année scolaire** supplémentaire et fera l'objet d'une modification par la suite.

En effet, suite au bilan effectué du premier PEDT, **l'organisation scolaire sera réétudiée pour la rentrée 2018**, puisque à ce jour, 61% des acteurs concernés estiment que l'organisation telle que définie ne respecte pas les rythmes biologiques des enfants et 50% souhaiteraient une organisation linéaire pour faciliter le repérage dans le temps des enfants.

L'organisation scolaire définie pour 2017-2018 demeure inchangée :

| | lundi | mardi | mercredi | jeudi | vendredi |
|----------------|-----------------------|-------|-----------------|-----------------------|-------------|
| 7h30 | périscolaire | | | | |
| 8h30 | 3h15 | 3h15 | 3h | 3h15 | 3h15 |
| 11h30 11h45 | | | journée loisirs | | |
| 11h45 13h45 | restauration scolaire | | | restauration scolaire | |
| 13h45 | 1h15 | 2h45 | | 2h45 | 1h15 |
| 15h00 | APE 1h30 | | | | APE 1h30 |
| 15h45 | APC 45' | | | | APC 45' |
| 16h30 | | | | | |
| 18h00 | périscolaire | | | | |

APE= Activités Péri Educatives, menées par des animateurs

APC= Activités Pédagogiques Complémentaires, menées par les enseignants

Les Activités Pédagogiques Complémentaires (APC) se substituent à l'aide personnalisée

Certains élèves désignés par leur enseignant (sur accord des parents) bénéficient d'activités pédagogiques complémentaires, à la **charge de l'Education Nationale**. Les APC sont organisés en **groupes d'élèves restreints** pour assurer **une aide aux élèves** en difficulté dans

leurs apprentissages ainsi qu'une aide au travail personnel. A l'issue des APC, les élèves inscrits en atelier péri éducatif rejoignent l'animateur Francas dans la cour.

Les Ateliers Péri Educatives (APE)

Ces ateliers concernent tous les enfants scolarisés à Mathay et dont les parents en feront la demande, sous la responsabilité des Francas.

Différents ateliers artistiques, culturels et sportifs sont proposés pour des périodes allant de vacances à vacances, soit 5 périodes sur l'année. Un tract d'inscription proposant les différentes activités est transmis aux parents, afin que les enfants puissent choisir les ateliers auxquels ils souhaitent, ou non, participer.

Ateliers Péri Educatifs

Les moyens humains :

Dans le cadre des ateliers, les taux d'encadrement fixés sont de :

- 1 adulte pour 10 enfants de maternelle
- 1 adulte pour 14 enfants d'élémentaire

En cas d'absence d'un encadrant, ou d'accueil d'urgence d'un ou plusieurs enfants, les taux d'encadrements pourront être, de manière exceptionnelle, assouplis. De ce fait, en maternelle, 1 adulte pourra encadrer 14 enfants et 18 en élémentaire.

De ce fait, l'équipe pédagogique se composera :

- D'une directrice, ayant aussi le rôle de coordinatrice de la réforme
- 2 ATSEM
- Des animateurs diplômés et/ou expérimentés (équipe Francas)
- Des intervenants (le groupe d'enfants reste sous la responsabilité de l'animateur professionnel ou l'ATSEM responsable du groupe)

Les espaces :

Pour les plus petits, les ateliers ont lieu à l'école maternelle :

- Salle de motricité
- Bibliothèque
- Dortoir
- Salle de cuisine
- Cour

Pour les plus grands, les ateliers ont lieu dans les bâtiments annexes de l'école élémentaires

- Préau fermé
- Salle d'activité corporelle

- Salles du périscolaire
- BCD
- Bâtiment du périscolaire
- Cour

Certaines activités pourront se faire sur les espaces extérieurs, notamment le City stade de la commune.

Des temps de coordination

La coordination du PEDT est bipartite. Elle est confiée à Lydie TAVERDET représentant la Municipalité et COT Céline déléguée par l'organisateur.

COT Céline, directrice des accueils Francas sur la commune de MATHAY, assure une partie de la coordination de la réforme des rythmes scolaires, et donc du PEDT :

- ✓ En collaboration avec Lydie TAVERDET, 2^e adjointe en charge des affaires enfance-jeunesse, coordinatrice du PEDT de la commune de MATHAY :
 - Participation à la rédaction des Projets Educatifs De Territoire (en collaboration avec les membres du comité de pilotage)
 - Préparation et co animation des comités de pilotage
 - Rédaction des bilans du PEDT
- ✓ Mais aussi en autonomie:
 - Echanges et rencontres avec les différents acteurs (enfants, familles, enseignants, encadrants, élus, organisateur....)
 - Rédaction des bilans qualitatifs et quantitatifs, enquêtes
 - Rédaction des documents à communiquer, communication
 - Choix des projets
 - Gestion administrative, budgétaire et ressources humaines
 - Remise en question et évolution du projet en fonction des différents échanges
 - Développement des accueils 3-18 ans dans l'intérêt de la population.

Au début de la mise en place de la réforme des rythmes scolaires, la fonction ne demandait que quelques heures mensuellement, ce qui n'est plus le cas aujourd'hui. Puisqu'au-delà, des nouveaux temps d'accueils existent:

- Mise en place d'ateliers parents-enfants 1 samedi matin par mois depuis janvier 2016
- Création d'un accueil destiné aux enfants de 3 ans en septembre 2016
- Actuellement redynamisation du secteur jeunesse

Le fonctionnement :

Pour les élèves de la maternelle « La petite sirène »,

Afin de ne pas perturber les enfants, les APE se dérouleront dans les locaux de leur école. De ce fait, les plus petits n'auront pas à être déplacés vers un autre lieu

Trois options sont proposées aux enfants en fonction de leurs besoins et de leurs envies :

- Les plus petits qui dorment ne sont pas réveillés à 15h00 et peuvent poursuivre leur sieste sous la vigilance d'un ATSEM. Ils pourront se réveiller de manière naturelle à l'issue de leur cycle de sommeil.
- Un espace libre est mis en place sous la vigilance des ATSEM, dans la bibliothèque de l'école accolée au dortoir. Les enfants ont accès aux livres, aux jeux de constructions, aux jeux de société, aux dessins...
- Un ou plusieurs animateurs des Francas proposent un (ou plusieurs) atelier(s) pour un groupe de 10 enfants en lien avec les différents axes du PEDT (cf. ateliers)

Pour les élèves de l'école élémentaire « les tilleuls »

Les enfants seront accueillis dans les salles annexes de l'école, ainsi que dans le bâtiment du périscolaire par les animateurs des Francas.

L'animation des ateliers étant confiée aux Francas, ce sont les animateurs qui encadrent déjà les enfants dans la semaine lors des différents accueils péri et/ou extra scolaires qui animent ces ateliers.

Ils connaissent les enfants et les enfants les connaissent. Les animateurs sont force de propositions quant aux évolutions des ateliers.

Les projets d'animations proposés

« Le PEDT de la commune vise à permettre aux enfants d'accéder à des **activités sportives, culturelles et artistiques**. Le **respect des rythmes biologiques** des enfants afin de favoriser leurs apprentissages est également au cœur de ce projet. Deux créneaux d'1h30 sont mis en place pour ces temps d'activités périscolaires. »

(Source : Dossier de Presse Signature des PEDT du département du Doubs Décembre 2014)

Les objectifs définis par la commune s'inscrivent directement dans le projet éducatif des Francas du Doubs, organisateurs des accueils.

Pour assurer la continuité des projets inscrits dans le cadre du PEDT 2014-2017, les thématiques abordées demeurent inchangées pour la période 2017-2020 et sont intégrées au projet pédagogique de la structure pour la période 2016-2019.

1. Le jeu :

« Défendre l'importance du jeu dans un cadre éducatif, c'est prendre le parti de considérer l'activité ludique comme une activité de haut niveau sur le plan cognitif et social. Cela revient donc à considérer et intégrer le jeu comme un vecteur d'apprentissage. L'importance qu'on veut lui donner dépend du contexte dans lequel il est fait appel à lui. On ne doit pas ignorer cependant que le jeu est important dans le développement des enfants et des jeunes. » Jérôme DAVIN & Damien MARIE

2. Manger, bouger, être en bonne santé

- Réalisation d'une exposition pour que les enfants puissent reconnaître ce qui se trouve dans leur assiette...
- Education au goût : comment fonctionne la langue ? mise en place de nombreux ateliers culinaires, découverte de produits originaux lors de la semaine du goût....
- Initiation à diverses pratiques sportives
- Ateliers de relaxation

3. Histoire de l'art

- La peinture : réalisation de tableau inspiré des peintres de différents mouvements, et participation au salon de la peinture de Mathay.
- Le cinéma : réalisation de court métrage.
- La photographie : participation au salon de la photographie de Mathay.
- La Musique : réalisation d'instruments, initiation aux percussions, intervention du conservatoire de Montbéliard (ENM).

4. Lecture plaisir

- Découverte des œuvres de différents auteurs et/ou illustrateurs
- Ateliers d'écriture
- Rencontres avec des auteurs ou /et des illustrateurs, dans le cadre des livres complices, et du salon du jeune lecteur, événement organisé par l'ADeC (association du Développement culturel du Pays de Montbéliard)
- Faire vivre la bibliothèque municipale : s'y rendre, emprunter des livres, lire, décorer l'espace...
- Réalisation de cabane à livres

5. Environnement et développement durable

- Aménagement d'un espace jardin
- Créer en donnant une seconde vie aux objets (brico-recyclage)
- Réalisation d'un hôtel à insecte

6. Citoyenneté

- Mise en place de ciné- débat autour de différents thèmes : discrimination, violences, handicap...
- Match d'impro
- Réalisation de court métrage

D'autres projets pourront être développés en fonction des échanges avec les différents acteurs de la commune (école, Mairie, CCAS, comité des fêtes...), mais aussi en fonction des partenariats possibles.

Comment s'inscrire

La présentation des différents accueils et de leur fonctionnement se fait de manière individualisée. Dans un premier temps, les familles peuvent avoir accès à toutes les informations sur le site internet de la mairie de Mathay. Un onglet intitulé enfance-jeunesse permet d'avoir accès à tous les documents nécessaires : fiche de renseignement, fiche d'inscription, projets....

Généralement, lorsqu'un parent inscrit ses enfants à l'école, les directrices les redirigent auprès de la directrice des différents accueils péri et extra-scolaires afin qu'elle puisse les renseigner sur ce qui est proposé à Mathay mais aussi répondre à leurs interrogations.

Une fois les enfants inscrits une première fois, les familles reçoivent soit par mail soit par courrier les informations et documents d'inscription aux périodes suivantes.

Un tarif unique pour tous

La Municipalité a fait le choix d'un tarif unique pour tous, sans conditions de ressources et accessible. La participation est de 1€ par séance de 1h30, à l'exception des petits qui restent à la sieste pour lesquels, la séance est gratuite.

Le comité de pilotage

Composition

A partir de la rentrée 2017, le comité de pilotage se composera de 25 personnes (dont la plupart ont intégré le comité dès sa création en 2014) afin de participer à l'adaptation et l'évolution du projet :

- Les 7 élus membres de la commission enfance/jeunesse :
 - Le Maire
 - La 2^e adjointe, en charge des affaires périscolaires en charge de la coordination du PEDT
 - La 4^e adjointe, en charge des affaires scolaires
 - 4 conseillers municipaux
- 9 parents élus ou volontaires
- 4 enseignants
- 5 personnes ressources :
 - 1 assistante maternelle
 - 1 ancien parent d'élève élu souhaitant continuer à s'investir dans le projet
 - 1 Déléguée Départementale de l'Education Nationale
 - 1 Déléguée Départementale Locale (Francas) qui pourra déléguer ses fonctions à une coordinatrice

→ 1 directrice des accueils enfance/jeunesse (Francas)

D'autres personnes pourront être invitées ponctuellement en fonction des sujets abordés (membres d'associations locales, partenaires institutionnels...)

Les rencontres

Le comité de pilotage se réunira 3 fois par an en session ordinaire, soit une fois par trimestre. Des rencontres exceptionnelles pourront être organisées en supplément en fonction des thématiques à aborder (notamment lors des évaluations).

Les rencontres ordinaires s'organiseront ainsi :

1. Un propos introductif de la coordinatrice Mairie
2. Un bilan de la période écoulée sera proposé par la coordinatrice Francas
3. Un temps de travail en groupe autour de sujets divers : chartre d'engagement des membres du comité de pilotage, organisation scolaire....
4. Un temps d'échange autour de questions diverses

Les membres du comité qui le souhaitent pourront rencontrer les différents acteurs de la réforme afin de pouvoir faire évoluer le projet.

Communiquer

Le présent projet pourra être consulté sur le site de la mairie (mathay.fr).

Chaque rencontre fera l'objet d'un compte rendu qui sera transmis par mail à tous les membres du comité qui pourront de ce fait informer les collectifs qu'ils représentent :

- Les élus seront informés par les membres de la commission scolaire
- Les enseignants seront informés par leurs collègues présents
- Les familles seront informées par les parents d'élèves élus
- Les animateurs seront informés par leur directrice

De plus, chaque compte rendu sera téléchargeable sur le site de la mairie, afin qu'un maximum de la communauté puisse s'informer.

Un projet à évaluer

Les élus, les enseignants, les parents d'élèves et la direction des Francas forment le comité de pilotage qui évaluera le dispositif et l'ajustera dans l'intérêt des enfants, de leurs apprentissages et de leur épanouissement.

En plus de la réflexion des membres du comité, et afin d'évaluer le projet et son évolution au plus juste, des questionnaires pourront être diffusés aux différents acteurs de la réforme des rythmes scolaires.

Depuis la création du comité de pilotage, deux enquêtes d'évaluation ont eu lieu, les futurs questionnaires s'en inspireront afin de pouvoir évaluer la progression du projet, avec une liste non exhaustive de thématique : l'organisation générale, les ateliers mis en place (fonctionnement, axes pédagogiques, impact...), le comité de pilotage.